

Théorie linguistique

M. Claude HAGÈGE, professeur

LE NOM ET LE VERBE : BASES PHÉNOMÉNALES ET REFLETS LINGUISTIQUES DE LEUR OPPOSITION (cours 2005-2006)

On sait que les langues ne présentant pas une polarité verbo-nominale, c'est-à-dire une co-présence de deux catégories lexicales de base que l'on appelle « noms » et « verbes », sont très rares, sinon inexistantes, dès lors que l'on conduit une investigation sérieuse et approfondie. Ce serait le cas du nootka (Colombie britannique), ou du moundari (Inde de l'Est), mais il n'existe pas de démonstration qui emporte la conviction d'une radicale neutralité de ces langues par rapport à la fameuse opposition. Il convient, en conséquence d'admettre pour principe de base (sujet à débat néanmoins) une universalité de cette co-présence dans les langues.

Dans quelle mesure cette co-présence universelle reflète-t-elle une opposition qui existerait dans le monde ? Pour répondre à une telle question, il convient d'examiner la relation entre la langue et le monde. La linguistique, contrairement aux sciences de la nature, qui sont obligées, pour décrire et expliquer les phénomènes du monde, de forger elles-mêmes des concepts et des catégories, trouve ces derniers déjà plus ou moins constitués dans ces objets réels irréfutables que sont les langues. Ainsi les phonèmes de la phonologie sont-ils des classes de sons déjà structurées dans chaque langue, et le travail du linguiste consistera à les mettre à jour dans des systèmes organiques. Par là, la phonologie, discipline strictement linguistique car fondée sur l'étude des différences qui fondent les phonèmes les uns par rapport aux autres au sein d'une langue donnée, se distingue de la phonétique, qui, elle, étudie la nature matérielle (acoustique et articulatoire) des sons des langues en général, dans leur diversité physique, et non en tant que supports des différences de sens qui fondent l'opposition entre les mots au sein d'une langue.

Cette autonomie de la langue par rapport au monde extérieur se retrouve dans le domaine du signifié. Tout ce qu'autorise la grammaire d'une langue peut être

proféré, et par exemple des propositions sur l'humain conçu, contrairement aux lois physiques, comme masse de matière non dénombrable. C'est pourquoi il est tout à fait possible de dire, d'une manière dépréciative, « *cette maison de retraite héberge du vieillard* », lors même que dans le monde réel, il ne saurait exister de vieillard coïncidant avec une matière massue non articulée en individus. On observe la même indépendance de la langue vis-à-vis du monde dans le comportement des pronoms personnels : à l'inverse des noms, dont le référent dans le monde est fixe en principe, les pronoms de la relation dialogale n'ont aucun référent stable, puisque « je » et « tu » ne peuvent se rapporter à autre chose que les personnes mêmes qui les profèrent dans chacun des actes, infiniment variables, de la communication. Cela n'est pas en contradiction avec l'existence, dans des langues nombreuses, de références à des situations concrètes, comme l'intégration ou la non-intégration de l'interlocuteur (opposition entre formes inclusives et exclusives) ou la prise en compte des relations sociales hiérarchiques (pronoms de formes variables selon les niveaux sociaux respectifs des interlocuteurs et les degrés changeants de politesse qu'ils requièrent).

C'est dans la relation entre le nom et le verbe qu'apparaît le plus clairement la manière dont les langues humaines mettent le monde en mots. Ces deux grandes catégories lexicales, présentes comme différentes dans la quasi-totalité des langues, s'opposent-elles par une priorité de l'une sur l'autre, que cette priorité soit logique ou historique ? Les logiciens répondent en revendiquant la priorité pour le nom, du fait de son aptitude métalinguistique : toute désignation autonymique requiert un nom ; on dit par exemple, en français, *se rappelait de dans il se rappelait de cela n'appartient pas à la norme écrite*. Quant à la priorité relative en termes chronologiques, les auteurs s'opposent à son sujet : les grammairiens arabes et indiens, ainsi que les Grecs, tiennent pour l'antériorité du verbe, alors que Varron, Saint-Augustin, les nominalistes médiévaux, et plus tard Leibniz, Müller et Wundt attribuent au nom une antériorité dans l'histoire des langues.

En réalité, ce débat est vain, car, le nom et le verbe ne pouvant être posés que l'un par rapport à l'autre, et ne se définissant que l'un selon l'autre, on ne voit pas comment il pourrait y avoir une priorité de l'un sur l'autre. Si, cependant, des grammairiens et des philosophes sérieux ont pu s'engager dans un tel débat, c'est dans la mesure où une opposition hiérarchique est suggérée par la différence de sens, que les grammairiens posent le plus souvent pour principe, entre les noms et les verbes. Il convient donc de s'interroger sur cette différence de sens. Selon la tradition grammairienne, le nom exprime la substance, l'entité, la notion, l'objet, la situation, alors que le verbe exprime l'événement, l'action, l'état, le comportement, ou le changement. On appuie la réalité de cette différence sur l'observation des premiers énoncés vraiment linguistiques de l'enfant, qui mettent en relation un événement et un objet. On l'appuie également sur l'existence, dans de nombreuses langues, de phrases nominales considérées comme assertant hors du temps des vérités générales, par opposition aux phrases dont le prédicat

n'est pas un nom mais un verbe. Mais dans les langues où l'on rencontre ce phénomène, du grec classique aux langues uto-aztèques et salish en passant par le sémitique et les idiomes austronésiens, le verbe peut fort bien exprimer une des valeurs que l'on assigne au nom, et réciproquement.

La conclusion de ces observations est que l'on doit poser le problème non en termes catégoriels (verbe ou nom), mais en termes fonctionnels, c'est-à-dire en termes d'opposition entre prédicat et non-prédicat, soit entre centre de détermination et périphérie déterminante. Il ne saurait y avoir d'énoncés linguistiques sans l'émergence d'une différence de fonction entre un terme central et un terme périphérique, c'est-à-dire sans l'apparition de deux termes qui ne sont pas homofonctionnels. Cela étant posé, on peut apercevoir les raisons et le processus de déroulement d'une différenciation entre deux types de mots, au moins dans les langues où l'opposition entre le nom et le verbe est aujourd'hui nette, en conséquence d'une longue évolution : langues indo-européennes, sémitiques, ouraliennes, notamment. On sait, en effet, qu'il y a nécessairement, dans une chaîne de relations comme l'est un énoncé linguistique, moins d'outils relateurs que d'éléments reliés, puisque, si l'on n'a que deux éléments reliés, un seul outil de relation suffit. Les éléments reliés, c'est-à-dire les termes en fonction de non-prédicat, vont donc devoir se distinguer les uns des autres, sauf à être confondus, rendant, à la longue, la construction de l'énoncé impossible. C'est ainsi qu'ils vont acquérir des marques des fonctions différentes qu'ils remplissent. Les désinences casuelles des déclinaisons, de même que les prépositions et postpositions, notamment, en latin, allemand, russe, hindi, arabe, etc. vont de plus en plus nettement marquer un sujet par opposition à un objet et à d'autres compléments.

Quant au prédicat, il va se singulariser plus tard, car un centre n'a pas besoin de se distinguer d'une périphérie avant que celle-ci ne se singularise comme telle. Le prédicat puisera, tout naturellement, ses marques propres parmi celles qui sont déjà disponibles, d'où la parenté formelle entre verbants (morphèmes spécifiques du verbe, marquant le temps, l'aspect, le mode, la voix, etc.) et nominants (morphèmes spécifiques du nom, désinences, marque de genre, de nombre, de classe, déictiques, possessifs, etc.). Ainsi, ce sont les nominants qui vont servir de modèle aux verbants.

Telle est l'esquisse morphogénétique que l'on peut proposer pour de nombreuses familles de langues, et qui fournit une théorie explicative de l'avènement d'une polarité verbo-nominale.

Le séminaire a été consacré à la suite de l'examen, amorcé l'an dernier, des causes et des facteurs des changements linguistiques, en particulier phonétiques.

PUBLICATIONS RÉCENTES DU PROFESSEUR

— « De la place réelle de la transitivité, ou la typologie linguistique entre passé et avenir », in *Linguistique typologique*, G. Lazard et C. Moyse-Faurie, eds., Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2005, pp. 55-69.

— « Word classes in isolating languages », in D.A. Cruse, F. Hundsnurscher, M. Job, P.R. Lutzeier, ed., *Lexikologie*, Berlin — New York, Walter de Gruyter, 2005, pp. 976-980.

— « Le français entre déclin et sursaut », *Le Débat* (Gallimard) n° 136, sept.-oct. 2005, pp. 179-185.

— « Le jeu changeant des langues avec la mort », in *Constructif*, n° 12, novembre 2005, pp. 45-48.

— « Pourquoi il faut défendre mordicus l'usage du français » (sur le Protocole de Londres et la langue des brevets d'invention), *Le Monde*, mercredi 1^{er} mars 2006, p. 19.

— *Combat pour le français, au nom de la diversité des langues et des cultures*. Paris, Odile Jacob, janvier 2006.

— « Les gloses de Rachi, rabbin champenois du XI^e siècle, document exceptionnel pour l'histoire du français parlé... et de l'hébreu », in *Héritages de Rachi*, sous la direction de René-Samuel Sirat, Paris-Tel-Aviv, Éditions de l'éclat, Bibliothèque des Fondations, 2006, pp. 77-94.

— « Le lien linguistique », in *Communauté*, Forum International, Maison de l'UNESCO, Académie Universelle des Cultures, Paris, Bernard Grasset/Éditions de l'Unesco, 2006, pp. 25-32.

MISSIONS ET CONFÉRENCES DU PROFESSEUR

— 22 juillet 2005 : communication sur le « Weak Government » au 6^e Congrès de l'Association Internationale de Typologie Linguistique, à Padang, Sumatra, Indonésie.

— 26 septembre 2005 : exposé sur « Vie et mort des langues » à l'Université de Saarbrücken.

— 25 novembre 2005 : conférence sur « L'avenir du français en Europe » à l'Université de Dublin, Irlande.

— 17 janvier 2006 : conférence à l'Université d'Athènes sur « Le problème du choix d'une langue pour l'Europe ».

— 15 février 2006 : communication sur « Musique et langues » à la journée d'hommage à François-Bernard Mâche.

— 1^{er} mars 2006 : conférence à la librairie Kléber de Strasbourg sur la « Promotion du français ».

— 3 mars 2006 : conférence à la librairie Sauramp de Montpellier sur la « Promotion du français ».

— 22 mars 2006 : conférence à la librairie Mollat de Bordeaux sur la « Promotion du français ».

— 24 mars 2006 : conférence à la FNAC de Lille sur la « Promotion du français ».

— 5 avril 2006 : conférence à l'ambassade de France en Andorre sur « Vie et mort des langues ».

— 29 mai 2006 : exposé sur l'ouvrage de Paul Garde *Le mot, l'accent, la phrase* à l'occasion d'une journée d'hommage à l'Institut d'Études Slaves de Paris.

— 14 juin 2006 : conférence à la Nouvelle Action Royaliste sur la « Promotion du français ».

INVITATION DE CONFÉRENCIER

— Deux conférences de M. Boris Cyrulnik au Collège de France les mardi 25 avril et 2 mai 2006, sur ses recherches en psycholinguistique.